

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00229
Numéro SIREN : 493 318 380
Nom ou dénomination : ALDI MARCHE CAVAILLON

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 6805

COFFRA

ALDI MARCHE CAVAILLON S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tel. : +33 (0)1 49 69 30 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 83 69

SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-014-18-NM-RAP



AUDIT

Paris, le 29 mai 2018

A l'Associé unique

ALDI MARCHE CAVAILLON
Société à responsabilité limitée
Cavaillon

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE CAVAILLON S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

**Vérification du
rapport de
gestion et des
autres
documents
adressés à
l'Associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

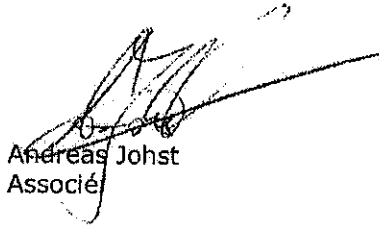
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Andréas Johst
Associé



Yann Goineau
Directeur

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C15

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	421 632	19 602	402 030	236 808
Fonds commercial	2 211 541	41 798	2 169 743	2 211 541
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 633 173	61 400	2 571 773	2 448 349
Terrains				
Constructions	25 231 981	17 749 593	7 482 388	9 165 380
Installations techniques, matériel	5 839 797	4 717 073	1 122 724	1 281 767
Autres immobilisations corporelles	19 738 736	13 885 146	5 853 589	5 697 894
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	50 810 513	36 351 812	14 458 701	16 145 042
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	467 411		467 411	444 755
TOTAL immobilisations financières	467 411		467 411	444 755
Total Actif Immobilisé (II)	53 911 087	36 413 213	17 497 884	19 038 146
Matières premières, approvisionnements	288 040		288 040	266 352
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 671 818	3 214	14 668 604	14 342 793
TOTAL Stock	14 959 859	3 214	14 956 644	14 609 146
Avances et acomptes versés sur commandes	318		318	6 549
Clients et comptes rattachés	668 686	216 029	452 657	449 354
Autres créances	10 646 796		10 646 796	8 677 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	11 315 482	216 029	11 099 453	9 126 539
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	458 147		458 147	428 029
TOTAL Disponibilités	458 147		458 147	428 029
Charges constatées d'avance	858 238		858 238	818 049
TOTAL Actif circulant (III)	27 592 043	219 243	27 372 800	24 988 311
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VII)	81 503 141	36 632 456	44 870 685	44 026 457

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :9 717 200,00)		9 717 200	9 717 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		556 185	819 515
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		102 302	102 302
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)			
TOTAL Réserves		102 302	102 302
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 140 489	-263 329
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		79 630	117 024
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		9 314 828	10 492 711
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		1 384 356	1 268 906
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 384 356	1 268 906
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 119 841	2 958 090
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		105 551	119 718
TOTAL Dettes financières		3 225 392	3 077 808
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 661	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		24 706 821	23 694 700
Dettes fiscales et sociales		6 174 051	5 125 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60 576	358 752
Autres dettes			8 127
TOTAL Dettes d'exploitation		30 946 109	29 187 032
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		34 171 501	32 264 839
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		44 870 685	44 026 457

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	267 183 792		267 183 792	245 065 360
Production vendue biens	247 928		247 928	301 422
Production vendue services	1 162 840		1 162 840	1 218 905
Chiffres d'affaires nets	268 594 560		268 594 560	246 585 687
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			826 432	1 230 927
Autres produits			248 180	253 669
Total des produits d'exploitation (I)			269 669 172	248 070 284
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			204 507 405	188 113 988
Variation de stock (marchandises)			-293 811	816 302
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 078 631	740 363
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-21 688	38 026
Autres achats et charges externes			30 838 790	27 725 204
Impôts, taxes et versements assimilés			3 080 861	2 809 220
Salaires et traitements			18 985 438	16 806 954
Charges sociales			6 053 321	5 491 220
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	3 119 982	3 285 491
		Dotations aux provisions	41 798	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	216 029	279 166
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	515 838	501 106
Autres charges			2 068 768	1 768 001
Total des charges d'exploitation (II)			270 191 303	248 375 040
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-522 191	-304 756
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			49 659	37 188
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			49 659	37 188
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			303	687
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			303	687
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			49 357	36 501
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-472 834	-268 255

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	159 494	260 982
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 672	19 500
Reprises sur provisions et transferts de charges	106 830	141 157
Total des produits exceptionnels (VII)	276 996	421 639
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	177 211	17 929
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		189 037
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	767 439	209 747
Total des charges exceptionnelles (VIII)	944 650	416 713
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-667 655	4 926
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	269 995 827	248 529 111
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	271 136 316	248 792 440
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 140 489	-263 329

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/7

ALDI MARCHE CAVAILLON SARL
412 allée des Cabedans
84301 CAVAILLON Cedex

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammarville en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE CAVAILLON SARL a ouvert 1 magasin et fermé 1 magasin, pour un total de 67 magasins exploités au 31 décembre 2017. En outre :

- 1 magasin a fait l'objet d'un agrandissement

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017. Son entrée en vigueur n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels 2017.

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/7

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/7

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 2 169 742,83 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	1 077	0	1 077
Fonds de commerce acquis	50	0	50
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle			
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	1 084	42	1 042
Total	2 211	42	2 169

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	14 672	14 378
Combustible		
Emballages	130	132
Fournitures consommables	158	134
Total	14 960	14 644

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 3 ,2 K€ a été constatée en 2017.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/7

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N
	K€
Loyers et charges locatives	756
Autres	102
Total	858

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N
	K€
Factures à établir	
Fournisseurs – avoirs à recevoir	481
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	62
Divers – produits à recevoir	210
Total	753

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 9 717 200 euros, est composé de 48 586 parts d'une valeur nominale de 200.00 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	10 493
Variation des provisions réglementées	-37
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	
Résultat de l'exercice	-1 141
Capitaux propres au 31 décembre N	9 315

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 400 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 240 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/7

s'élèvent à 160 K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	12
Factures non parvenues	8 078
Personnel – charges à payer	1 971
Organismes sociaux – charges à payer	793
Etat – charges à payer	1 613
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	
Total	12 467

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	267 184	245 065
Refacturations diverses - biens	248	301
Refacturation diverses - services	1 163	1 219
Total	268 595	246 585

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 1 060 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2017. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	49 K€
Produits financiers	
Escomptes reçus	42
Produits d'intérêts financiers	7
Autres produits financiers	
Charges financières	
Charges d'intérêts financiers	
Autres charges financières	
Résultat financier	49

3.4 Résultat exceptionnel

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/7

	K€
Produits exceptionnels	277
Sur opération de gestion	159
Reprises sur amortissements dérogatoires	38
Autres reprises de provisions exceptionnelles	69
Produits de cessions d'immobilisations	11
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-945
Sur opération de gestion	-178
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-395
Dotations aux amortissements dérogatoires	-1
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-371
Charges exceptionnelles diverses	
Résultat exceptionnel	-668

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	80	27
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-396	-132
Tascom	-681	-227
Total	-997	-332

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	95
Remboursement de frais de formation	95
Indemnités d'assurance	29
Total	219

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/7

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	100.73
Agents de maîtrise	113.93
Employés	454.68
Total	669.34

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	816.46
Non cadres	689.09
Total droits cumulés	1 505.55

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.08 % et d'un taux d'actualisation de 0.80 %, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	36
Garanties bancaires reçues	70
Total	106

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 465 368		167 806
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		24 737 948		116 197
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		1 200 922		0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 671 754		256 975
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		15 168 377		1 619 903
	Matériel de transport		1 909 997		40 811
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 514 038		163 736
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			50 203 035		2 197 622
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			444 755		22 655
TOTAL (IV)			444 755		22 655
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			50 113 158		2 388 083

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					2 633 173	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			704 613	24 149 531	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			118 473	1 082 449	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				88 932	5 839 797	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			481 080	16 307 199	
	Matériel de transport			39 702	1 911 106	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			157 344	1 520 431	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				1 590 143	50 810 513	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					467 411	
TOTAL (IV)					467 411	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 590 143	50 911 097	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		17 019	2 583		19 602		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	15 606 061	1 041 134	326 361	16 320 834		
	Installations générales, agencements	1 167 428	8 426	118 471	1 057 383		
Installations techniques, matériels et outillages		4 389 986	412 397	85 310	4 717 073		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	10 252 232	1 409 081	467 885	11 193 429		
	Matériel de transport	1 506 811	128 784	39 702	1 595 894		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 135 474	117 577	157 227	1 095 824		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		34 057 993	3 117 398	1 194 955	35 980 436		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		34 075 012	3 119 982	1 194 955	36 000 038		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Fin de l'exercice	
		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif		Amort fiscal exceptionnel
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	875			38 269		-37 394	
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	875			38 269		-37 394	
Acquis. de titres							
TOTAL	875			38 269		-37 394	
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	117 024	875	38 269	79 630
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	117 024	875	38 269	79 630
Provisions pour litige	1 058 769	288 187	207 000	1 139 956
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	85 310		68 561	16 749
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	124 827	227 651	124 827	227 651
TOTAL (II)	1 268 906	515 838	400 388	1 384 356
Provisions sur immobilisations incorporelles		41 798		41 798
Provisions sur immobilisations corporelles		371 376		371 376
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	35 214	0	32 000	3 214
Provisions sur comptes clients	243 951	216 029	243 951	216 029
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	279 166	629 203	275 951	632 417
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 665 096	1 145 916	714 609	2 096 403
Dont dotations et reprises d'exploitation		773 665	607 779	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		372 251	106 830	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières			467 411		467 411	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			467 411		467 411	
Clients douteux ou litigieux			398 125	398 125		
Autres créances clients			270 561	270 561		
Créances représentatives de titres prêtés			Prov pour dép ant constitués			
Personnel et comptes rattachés			14 043	14 043		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		595 304	595 304		
	Autres impôts					
	Etat - divers		61 859	61 859		
Groupes et associés			9 165 459	9 165 459		
Débiteurs divers			810 131	810 131		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			11 315 482	11 315 482		
Charges constatées d'avance			858 238	644 295	213 943	
TOTAL DES CREANCES			12 641 131	11 959 777	681 354	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			3 119 841	3 119 841		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			105 551	24 803	80 748	
Fournisseurs et comptes rattachés			24 706 821	24 706 821		
Personnel et comptes rattachés			1 975 000	1 975 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 012 973	2 012 973		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		572 867	572 867		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 613 210	1 613 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			60 576	60 576		
Groupes et associés						
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			34 166 839	34 086 092	80 748	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		

ALDI MARCHE CAVAILLON
Société à Responsabilité Limitée au capital de 9.717.200 euros
Siège Social : Allée des Cabedans
84300 Cavaillon
493 318 380 RCS Avignon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 1.140.489 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- imputation au compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » à hauteur de 556.185 euros
- le solde, soit 584.304 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation, présentera un solde débiteur de 584.304 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

